Projet de déclaration liminaire CTA 22 mars 2021

Nous débuterons cette déclaration sur la crise sanitaire et même si un CHSCTA s’est tenue lundi dernier, car des annonces toutes récentes ont été faites par le gouvernement.

Nous vous demandons de veiller à l’application dans les lycées des alpes maritimes et donc à vous assurer que depuis ce matin la jauge à 50% est bien de mise dans tous les établissements publics comme dans les établissements privés. Il est une fois de plus dommage que des consignes pas plus claires ne soient données pour éviter les interprétations diverses et variées de la mise en œuvre de cette jauge à 50% qui pour nous doit correspondre à une alternance de demi-classes entre la semaine A et la semaine B.

Nous souhaitons attirer votre attention sur des changements inacceptables prévus dans certains lycées du var (Dumont d’Urville, ) qui veulent repasser en 100% de présentiel ce qui ferait prendre des risques inconsidérés aux personnels et aux élèves car les chiffres des différents indicateurs de suivi de l’épidémie de Covid 19 dans le département du var ne sont pas bons non plus.

Nous vous demandons encore une fois solennellement de prendre des mesures pour les collèges. Nous sommes dans une académie avec une forte proportion de collèges à plus de 800 élèves et le brassage est important et les gestes barrières sont difficilement applicables dans des classes dont les effectifs flirtent régulièrement avec les 30. Là aussi il en va de la santé des personnels et de nos élèves et de leurs familles.

La FSU profite de cette instance pour dénoncer le paiement demander aux personnels qui utiliserait un test salivaire dans les établissements. C’est une mesure qui montre une fois de plus le mépris de ministre et de ce gouvernement envers les personnels de l’éducation. Soulignons que si nous allons nous faire tester dans un laboratoire ou une pharmacie nous ne payons rien…

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2021 nous souhaitons vous interpeller sur la question des Structures de Retour à l’Ecole. Lors du dernier comité de pilotage des SRE en septembre, vous avez demandé de flécher les moyens des SRE dans les dgh des établissements, ce que nous partageons pleinement. Mais nous déplorons un traitement différent selon les territoires puisque dans un département ce fléchage a été réalisé mais pas dans l’autre. Nous vous demandons donc de faire respecter vos engagements sur l’ensemble du territoire académique.

La loi dite de transformation de la fonction publique, en réalité qui a pour seul but de détruire notre fonction publique, est à l’œuvre un peu plus tous les jours. Après le scandale des LGH, la dernière provocation en date consiste chez les personnels administratifs à demander aux organisations syndicales de fournir des experts pour cautionner les opérations de gestion de l’administration alors qu’il y a toujours des élus des personnels dont le mandat n’est pas terminé. Nous continuons, à la FSU, à demander l’abrogation de cette loi et le retour à une transparence qui ne peut être assurée que par les élus des personnels dans des instances dédiées.

Nous avons volontairement fait une déclaration liminaire relativement courte afin de permettre le questionnement et les échanges dans les différents points de l’ordre du jour.

Ordre du jour par ailleurs, si vous permettez l’expression, qui est « copieux » mais avec des sujets très intéressants et importants et d’ailleurs nous vous en remercions.

Mais vous n’êtes pas sans savoir que la durée d’une visio conférence doit être limitée dans le temps pour des questions de santé et d’efficacité. Nous vous demandons donc de prévoir une pause de 30 minutes toutes les 3 heures afin de pouvoir être efficace.